

GUY CHARRON, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES DE L'ISÈRE

Une grande opération de reboisement des forêts françaises a démarré, créditée à hauteur de 150 millions d'euros dans le cadre du plan de relance. L'objectif : planter 50 millions d'arbres dans des zones impactées par les sécheresses et les ravageurs.



© Combra

« En Isère, une cinquantaine de communes prévoient 110 000 nouveaux plants par an, durant trois ans »

L'opération de reboisement de France Relance. « Au dernier trimestre 2020, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé par l'État dans le cadre du plan de relance. Ce programme de reconstitution et d'adaptation des forêts au changement climatique s'étalera sur deux ans. Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, c'est un partenariat entre l'Office national des forêts et les communes forestières qui a été retenu pour conduire ce plan sur la forêt publique. En Isère, une cinquantaine de communes se sont déjà positionnées pour planter 110 000 plants par an, durant trois ans. Ensuite, les communes concernées devront délibérer à nouveau pour déterminer les essences de bois et la nature des travaux engagés et solliciter l'aide financière de l'État et des autres financeurs du plan, comme le Département de l'Isère, qui s'est engagé à participer. La prise en charge par l'État s'élèvera à 80 % pour les travaux de reconstitution et à 60 % pour les travaux d'adaptation. »

L'état des forêts. « En Auvergne-Rhône-Alpes, certaines essences sont particulièrement touchées par les dépérissements. Parmi elles, l'épicéa, gravement atteint par un insecte ravageur, le scolyte, qui pullule à cause des fortes chaleurs. Les hêtres et les sapins,

quant à eux, souffrent des sécheresses à répétition, provoquant ainsi l'assèchement des cimes et la perte prématurée des feuilles et aiguilles. Cela peut varier en fonction de la nature du sol, de l'exposition de la parcelle, de l'altitude, de la typologie de paysage. Mais comme nous devrions connaître une augmentation des températures de plus de deux degrés d'ici cinquante ans, le programme de reboisement concernera notamment des essences du Sud de la France, déjà adaptées aux variations climatiques et à la sécheresse, comme le sapin, le pin maritime, le cèdre ou le mélèze. »

Suppressions de poste à l'ONF. « L'Office national des forêts prévoit 475 suppressions de postes sur les cinq années à venir. Ce plan prévoit également une plus forte contribution financière des collectivités locales. Nous devrions donc payer plus cher pour un service moindre ? Les communes forestières ne pourront pas accepter cela, d'autant plus que ce plan n'est pas à la hauteur des enjeux de la forêt, en matière de réduction des gaz à effet de serre. Nous demandons solennellement au gouvernement une révision du contrat entre l'État et l'ONF. ●

Propos recueillis par Victor Guilbert



© Combra

SUPPRESSIONS DE POSTES À L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

« L'Office national des forêts (ONF) prévoit 475 suppressions de postes sur les cinq années à venir. Ce plan comprend également une plus forte contribution financière des collec-

tivités locales. Nous devrions donc payer plus cher pour un service moindre. Les communes forestières ne pourront pas accepter cela, d'autant plus que ce plan n'est pas

à la hauteur des enjeux de la forêt, en matière de réduction des gaz à effet de serre. Nous demandons au gouvernement que le contrat entre l'État et l'ONF soit revu. »